



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le 8 Juin à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET,

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	DENISOT Stéphanie	RICLOUX Benoît
AIROLDI Michel	FUMEY Françoise	THEVENOT Marie-Christine
BELOT François	GIACOMINI Sébastien	VARCHON Daniel
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MOULIN Cyril	
CUSINATO Françoise	RACLE Olivier	
Etaient absents excusés		
NALLET Sylvie	a donné procuration à	BARTHELET Catherine
POUZOL Michel	a donné procuration à	AIROLDI Michel

Monsieur Sébastien GIACOMINI a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

1 – Tarifs Centre de loisirs – Périscolaire – Restauration scolaire – TAP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015 :

Centre de loisirs

Tranches QF		Avec repas	Sans repas
QF 1	< 775 (aides déduites)	9.30 €	5.60 €
QF 2	de 776 à 1000	13.00 €	9.40 €
QF 3	de 1001 à 1200	13.40 €	9.85 €
QF 4	> 1201	14.00 €	10.30 €

Périscolaire (tarif pour 1 heure d'accueil) et restauration

Tranches QF		Garde matin & soir	Restauration midi
QF 1	< 450 (aides déduites)	1.25 €	3.65 €
QF 2	de 451 à 775 (aides déduites)	1.35 €	4.15 €
QF 3	de 776 à 1000	1.85 €	5.55 €
QF 4	de 1001 à 1200	1.90 €	5.75 €
QF 5	de 1201 à 1400	1.95 €	6.65 €
QF 6	> 1400	2.00 €	6.75 €

Temps d'Activités Périscolaires – Mardi et Vendredi 15 h 30 / 17 h 00 (durée 1 h 30)

Tranches QF		TAP
QF 1	< 450	1.88 €
QF 2	de 451 à 775	2.03 €
QF 3	de 776 à 1000	2.78 €
QF 4	de 1001 à 1200	2.85 €
QF 5	de 1201 à 1400	2.93 €
QF 6	> 1400	3.00 €

Temps d'Activités Périscolaires – Lundi et Jeudi 16 h 00 / 17 h 00 (durée 1 h 00)

Tranches QF	TAP	
QF 1	< 450	1.25 €
QF 2	de 451 à 775	1.35 €
QF 3	de 776 à 1000	1.85 €
QF 4	de 1001 à 1200	1.90 €
QF 5	de 1201 à 1400	1.95 €
QF 6	> 1400	2.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de supprimer la restauration scolaire du mercredi midi faute d'un nombre suffisant de participants et précise que suite à l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves, les horaires scolaires et périscolaires adoptés en 2014 continueront à s'appliquer à la rentrée de septembre 2015.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

2 – Location de la salle Saint-Martin – Modalités de réservation

Madame Le Maire rappelle que le paiement de la location de la Salle Saint-Martin se fait au moment de la location.

Il arrive que certains locataires se désistent peu de temps avant la location, ce qui peut empêcher d'autres personnes d'utiliser la salle et priver la commune d'une recette.

Afin d'éviter d'en arriver à cette situation, Madame Le Maire propose que les locataires versent un acompte à la réservation, le solde sera versé à la location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les locataires devront verser à la réservation un acompte de (30 %) du montant de la location, le solde sera versé le jour de la location.

Le Conseil Municipal décide également que le remboursement de cet acompte ne se fera qu'en cas de force majeure, lors de situation délicate évaluée par le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

3 – Renouvellement de la convention Commune / Société Protectrice des Animaux

La convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière signée entre la commune et la SPA est arrivée à expiration.

Il convient de décider ou non de renouveler ce partenariat avec la SPA afin que cette dernière puisse accueillir les chiens en divagation sur la commune.

Le coût de ce service est fixé à 0 € 35 par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de cette convention et autorise Madame Le Maire à la signer.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

4 – Reprise des résultats du SIVOS scolaire de POUILLEY LES VIGNES

Le percepteur a effectué les écritures comptables, conformément à l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2014, décidant la dissolution et la liquidation du SIVOS scolaire de POUILLEY LES VIGNES.

Vu les résultats des comptes administratif et de gestion 2014 du syndicat présentant les résultats suivants :

- Excédent d'investissement de 23 109 € 00
- Excédent de fonctionnement de 19 777 € 56

Vu la quote-part revenant à la commune, soit :

- Excédent d'investissement de 3 115 € 73
- Excédent de fonctionnement de 2 666 € 55

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits budgétaires correspondant à cette reprise de résultats. A noter, qu'aucune opération budgétaire ne sera comptabilisée, seuls les

excédents du Compte Administratif 2015 seront modifiés par la reprise effective des comptes du syndicat :

- RI 001 reprise de l'excédent d'investissement pour 3 115 € 73
- RF 002 reprise de l'excédent de fonctionnement pour 2 666 € 55

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

05 – Amortissements subvention équipements SIVOS

Suite à la dissolution du SIVOS du collège de POUILLEY LES VIGNES et suite à la reprise des résultats, la commune a récupéré une quote-part de la subvention d'équipement versée par le SIVOS au département, soit 5 755 € 18. (Subvention versée au Département pour la construction du gymnase).

Cette subvention doit être amortie à partir de 2016, pour ce faire, le Conseil Municipal doit fixer la durée d'amortissement.

Selon la consigne du percepteur, Madame Le Maire propose 1 an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir cette subvention sur 1 an.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

6 – ONF – Motion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Demande à l'Etat de conforter le Régime forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue de répondre aux exigences suivantes :
 - Un caractère national permettant la péréquation entre les territoires
 - Un contenu en terme de missions qui garantisse la protection de la forêt et le service public aux usagers, a minima, à leurs niveaux actuels.
- Demande à l'État de continuer à confier la mise en œuvre du Régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier. Pour être en capacité de remplir cette mission, l'Office National des Forêts doit voir ses moyens humains augmentés,
- Réaffirme son attachement aux missions de service public et d'intérêt général de l'ONF,
- Estime que le financement de la gestion forestière relève du rôle de l'État,
- Apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national,

Le Conseil Municipal souhaite que ses demandes soient prises en compte par le contrat Etat/ONF/FNCOFOR pour la période 2016-2020, actuellement en cours de négociation.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	1

7 – Motion – Loi NOTRe

Pour faire suite aux orientations et aux dispositions contenues dans le projet de loi NOTRe, le Conseil Municipal souhaite faire part de son inquiétude vis à vis des dérives répétées du texte et appelle à une libre organisation du bloc communal dans le respect des communes en tenant compte de la réalité des territoires et de la situation économique, sociale et financière du pays.

Le Conseil Municipal appelle à :

I - Respecter les communes et les maires, premier échelon de proximité de notre démocratie, indispensables à la cohésion sociale en milieu urbain et périurbain, dans les banlieues ainsi que dans les zones rurales. Ils sont fermement opposés au principe d'une élection supra communale des élus intercommunaux à l'échéance 2020 qui marginaliserait les communes et leur maire. Le pays n'a pas besoin d'un niveau de collectivité supplémentaire mais de confirmation de la proximité et plus de considération vis-à-vis des élus qui se dévouent au quotidien au service de tous nos concitoyens.

2 - Faire confiance aux élus pour déterminer les périmètres les plus cohérents des intercommunalités. Les élus refusent catégoriquement le seuil minimal imposé de 20 000 habitants, inadapté à la diversité des territoires et aux réalités locales, comme en témoignent les nombreuses dérogations votées à l'Assemblée nationale. Ils s'opposent à toute définition normée de l'intercommunalité et attendent de la loi qu'elle conforte la libre appréciation locale des futurs périmètres intercommunaux, dans le cadre d'une véritable concertation et selon un calendrier adapté à la nécessaire continuité de l'action publique.

3 - Conforter le principe de subsidiarité et les transferts volontaires de compétences. Opposés à de nouveaux transferts obligatoires de compétences (notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement) et au retrait de la notion d'intérêt communautaire, les élus rappellent leur attachement à la libre détermination de leurs projets de développement et d'aménagement tenant compte de la maîtrise des dépenses publiques. Ils indiquent qu'extension des périmètres et intégration automatique concomitante des compétences sont irréalistes et entraîneront la paralysie de l'action locale et la fragilisation de nombreux services publics.

Ils dénoncent la doctrine selon laquelle l'enfermement dans un seul périmètre intercommunal pourrait répondre à l'exercice de toutes les politiques publiques avec efficacité, parce qu'il y a plusieurs bassins de vie en fonction des enjeux en cause (école, zones d'activités, hôpital...). Ils rappellent que l'intercommunalité est l'émanation des communes et s'opposent donc à toutes mesures d'unification de la DGF ou des impôts des ménages à l'échelon intercommunal qui seraient imposées aux communes contre leur volonté et qui les priveraient de leur autonomie financière.

4 - Mutualiser efficacement. Favorables au renforcement des mutualisations au sein du bloc communal ainsi qu'entre communes ou entre intercommunalités, les élus demandent des outils simples, efficaces et souples de partage de services car c'est une vraie réponse à la nécessaire maîtrise des dépenses publiques.

5 - Stabiliser les règles pour avancer. Les élus dénoncent le changement perpétuel des règles qui déstabilise les projets en cours. Ils refusent la remise en cause moins d'une année après son adoption des dispositions sur le transfert du PLUi ou encore sur la définition de l'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal alerte ainsi les parlementaires sur les dérives du projet de loi qui vise à effacer la commune et la proximité sans en mesurer les incidences sur la cohésion sociale du pays et la qualité des services aux habitants. Il dénonce également l'affirmation visant à faire croire qu'il y aurait des gains financiers avec cette vision très technocratique des territoires et demande plus de liberté, de lucidité et de pragmatisme dans les dispositions votées.

En revanche, il faut faire confiance au sens de la responsabilité des élus locaux, qui sont pleinement résolus à prendre toutes les initiatives utiles pour améliorer l'efficacité de la gestion publique locale et lutter contre les fractures de notre société dans un cadre financier contraint.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	1

[8 – CAGB Adhésion au service commun d'instruction des Actes du Droits du Sol](#)

Le Conseil Municipal donne une précision sur la délibération prise le 2 mars 2015, relative à l'adhésion de la commune au service commun d'instruction des Actes du Droits du Sol de la CAGB. Il convient de compléter que la commune confie l'instruction des déclarations préalables **avec taxes**, et non de toutes les déclarations préalables comme précisé sur la délibération du 2 mars. Les autres termes de cette délibération restent inchangés.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

[Informations diverses et dates à retenir](#)

- Alizée VANNIER, habitante de Pelousey, est devenue Miss Doubs. Un courrier de félicitations et d'encouragements pour la suite lui a été adressé.
- Avis d'enquête publique pour la ligne de bus en site propre entre la Gare Viotte et le Pôle Temis du 8 juin au 17 juillet : Daniel VARCHON présente sommairement le tracé et les travaux. Les informations complètes peuvent être consultées à la mairie de Besançon, à l'accueil du Grand Besançon ou sur son site web.
- Réunion Plan des Déplacements Urbain à Serre les Sapins : présentation aux élus du PDU qui vient d'être approuvé. Des ateliers de la mobilité seront prévus à l'automne par secteur afin de partager toutes les expériences déjà engagées et en prévoir de nouvelles.

- Gens du Voyage : leur accueil a été évoqué lors de cette réunion vis à vis des terrains familiaux. Notre schéma départemental deviendra caduque en fin d'année si nous ne trouvons pas sur le territoire de l'agglomération 6 terrains familiaux pour accueillir des familles qui souhaitent se sédentariser.

Le maire explique que le site de la zone de loisirs a fait l'objet de repérage ce week-end par un groupe de grand passage. Une barrière a été dessoudée. Une installation a été évitée grâce à la vigilance de tous. Merci !

- Comité Consultatif Bois : Stéphanie DENISOT présente le résultat de l'expertise menée sur la zone Frachères. Plusieurs bois sont à abattre et d'autres à élaguer simplement.

Des devis vont être demandés rapidement, sachant que ce bois est proche des habitations et que des enfants y jouent régulièrement. Des pancartes interdisant l'accès ont été posées en attendant.

- La vente de bois (hêtre et chêne) du 27 mai s'est bien passée. Les membres de la commission regrettent par contre que restent sur le sol des branchages qui pourraient être récupérés en petit bois de chauffage.... à voir comment nettoyer...

- Proposition de Système d'Information Géographique par Cegelec. Stéphanie DENISOT et le maire présentent les avantages de cette informatisation des données. Toutefois, cette dépense n'étant pas prévue au budget, il est proposé de la reporter à 2016.

- Des demandes de devis sont en cours pour les travaux liés à l'éclairage (armoires et lampes).

- Comité Consultatif Fleurissement : Daniel VARCHON et Michel AIROLDI saluent la très bonne participation des bénévoles à la journée de plantation et aux après midis de travail consacrés à la création de nouveaux parterres fleuris et à la rénovation du calvaire. Un grand merci à tous les intervenants.

- Comité Consultatif Jeunes Citoyens : le spectacle « Ma vie rêvée » a remporté un grand succès, le public s'est régalé et les jeunes se sont beaucoup investis dans les préparatifs.

La cérémonie avec le Souvenir français et l'association des Anciens Combattants a permis de faire connaître l'histoire du général du POUEY à tous. L'implication des jeunes a été appréciée comme d'habitude. La commune a reçu un diplôme du Souvenir Français pour la remercier de ce partenariat et l'encourager à poursuivre ce type d'actions : 6 tombes de combattant sont en effet en état de délabrement.

- Suivi de la Station d'Épuration avec Gaz et Eaux et Biodepe : le réensemencement a eu lieu dans le premier bassin, le second sera vidé fin août ; en même temps sera organisé la vidange de la lagune. Le maire rappelle que le suivi du SIG (mise à jour et recherches sur les branchements de particulier) nécessite un grand investissement en temps... Ce travail sera fait en lien avec le Comité Consultatif Urbanisme.

Stéphanie DENISOT expose également les obligations de déclaration de réseaux à Ineris via la mise en ligne des plans.

- Emplois saisonniers : Stéphanie DENISOT et Catherine BARTHELET recevront les candidats cette semaine en entretiens. Beaucoup de candidatures reçues pour 3 postes seulement...

- Comité Consultatif Environnement : Catherine BARTHELET propose de réunir rapidement le comité pour décider du projet verger qui pourrait être soutenu financièrement par le Grand Besançon.

- Foot Pouilley les Vignes : le maire présente les dernières démarches entreprises pour poser un cadre dans les relations de la commune avec le club et avec les autres communes. Des modèles de conventionnement devraient être fournis par le service aide aux maires du conseil départemental.

- La réception lotissement Vossières a été faite sans réserves. Des petits travaux de reprise de bordures ont été engagés. Le transfert de voirie aura lieu par la suite.

- Cérémonie citoyenneté en Préfecture : le maire y a été convié pour célébrer l'acquisition de la nationalité française par un pelouséen.

- Le marquage au sol est en cours sur toute la commune. L'entreprise est intervenue sans nous prévenir place de l'Europe, ce que nous regrettons. Les élus auraient souhaité pouvoir prévenir les habitants et les services de collecte de déchets...

- Fresque murale sur la chaufferie par les Chantiers Départementaux, un dessin est retenu. Les travaux commenceront dès demain !
- Travaux mairie : le maire présente le projet avant sommaire après la séance de conseil pour information et avis.

L'étude de sol obligatoire pour l'extension a été confiée à B3G2.

AGENDA :

1) Agenda des élus :

- Tous les mercredis : Comité Consultatif Urbanisme de 17h à 19h – Mairie
- Tous les lundis : Municipalité – 20h
- SIEVO du Val de l'Ognon – Ouverture des plis – Travaux rue du Chêne Bénit - 9 Juin 2015 – 10h
- Commission Communale MAPA – Travaux rue du Chêne Bénit – Jeudi 11 Juin 2015 – 18 h 30
- Assemblée Générale Foot POUILLEY LES VIGNES – Dimanche 14 Juin 2015 – 10 h
- Assemblée Générale du Handball – vendredi 19 juin- 19h
- Lundi 15 juin 2015 – 18 h – Présentation ADS - Salle Saint-Martin
- Commission Bois – Mercredi 24 Juin 2015 – 18 h 00 – Mairie
- Commission Festivités – Jeudi 25 Juin 2015 – 20 h 30 – Mairie

2) Évènements futurs :

- Samedi 13 Juin 2015 – Faites de la musique – ALE – Maison de la Noue
- Jeudi 18 Juin 2015 – 10 h 45 – Commémoration de l'appel
- Samedi 20 et Dimanche 21 juin 2015 – Concentration de véhicules – DOUBS MILITARY– Zone de loisirs
- Mardi 23 Juin 2015 – 20 h 30 – Assemblée Générale de l'ALE
- Samedi 27 Juin 2015 – Fête de l'école – APE – Maison de la Noue
- à noter : dimanches 6 et 13 décembre 2015 – Élections régionales

Prochains conseils municipaux :

- Lundi 6 juillet 2015
- Lundi 7 Septembre 2015

Fin de la séance : 23h15